



21

REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

dans l'arrondissement d'état civil de *Sayerne*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux-cent-douze* pages.

Lausanne, le *9 août* 1899.

Le Chef de service du Département,

L. Faure





Le Volume fait suite à un Volume ~~mil huit cent quatre-vingt~~
 précédent, dont les inscriptions vont du ~~minutes du N° 114 de~~
 l'année ~~1894~~ en N° 125 de l'année 1899.

Ce que nous certifions ~~est~~ légitime
 de l'officier de l'état civil de Payerne Profession:
 de S. Manner. Repin domicilié à
 de Payerne le 30 août 1899.

Inscrit au présent registre le ~~mil huit cent quatre-vingt~~ sur la déclaration



~~Confirmé après lecture faite :~~

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

~~Communiqué~~

N° 126

Wittwer Charles

Le vingt neuf août ~~_____~~ mil huit cent quatre-vingt-
 dix neuf — à neuf heures ~~_____~~ trente minutes du matin —
 est ~~_____~~ né — à Payerne, en Quary

Wittwer Charles ~~_____~~ fils — légitime ~~_____~~
 de Wittwer Jean ~~_____~~ Profession : mécanicien au S. G.
 de Oberlangenegg (Bienne) domicilié à Payerne ~~_____~~
 et de Anna née Roggo ~~_____~~
 de Guin ~~_____~~

Inscrit au présent registre le ~~_____~~ trent août ~~_____~~
 mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration de Feller Lydie
 Sage. femme de Woflen, domiciliée à Payerne, qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Lydie Feller Sage-femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Schwarzenegg

S. Manner. Repin

N° 127

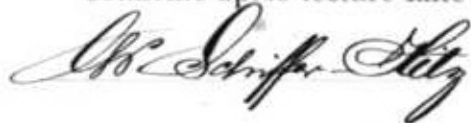
Schiffer Theodore
Charles.

Le deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à cinq heures _____ minutes du soir —
est _____ né — à Sayerne, rue de Sansonne _____

Schiffer Theodore Charles _____ fils — légitime _____
de Schiffer Charles Bernhard _____ Profession: negociant —
de Korfersmühl-Mettmenstetten (Zurich) domicilié à Sayerne _____
et de Anna Barbara née Hiltz _____
de Saas (Grisons) et Kunkirch (Schaffhouse) _____

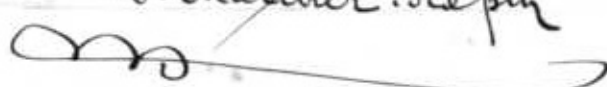
Inscrit au présent registre le quatre Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf — sur la déclaration d'un père Schiffer
Charles Bernhard. _____

Confirmé après lecture faite:



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Mettmensstetten

L. Manner. Reppin


N° 128

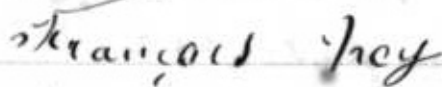
Key Louis
Roger

Le cinq Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à trois heures _____ minutes du matin —
est _____ né — à Sayerne, au Pavement _____

Key Louis Roger _____ fils — légitime _____
de Key François _____ Profession: cigareur —
de Sayerne _____ domicilié à Sayerne _____
et de Louise Jenny Marie née Garrin _____
de Sillers le Grand _____

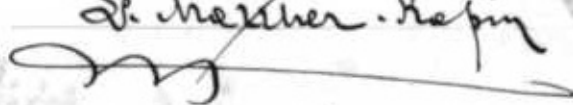
Inscrit au présent registre le cinq Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf — sur la déclaration du père Key
François _____

Confirmé après lecture faite:



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

L. Manner. Reppin


N° 129
Nicola Alfred
André Emile

+

Le sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à trois — heures _____ minutes du soir _____

est _____ né — à Payerne, rue de la Boverie _____

Nicola Alfred André Emile _____ fils _____ légitime _____

de Nicola Emile _____ Profession: maçon _____

de Santino province de Novare, Italie — domicilié à Payerne _____

et de Adèle née Ferrini _____

de Santino (Novare, Italie) _____

Inscrit au présent registre le huit Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration du père Nicola
Emile . _____

Confirmé après lecture faite :

Nicola Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat à Lousanne

S. Maxther. Ropin

N° 130
Nicola Basile
Antoine

Le sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à trois — heures _____ trente — minutes du soir _____

est _____ né — à Payerne, rue de la Boverie _____

Nicola Basile Antoine _____ fils _____ légitime _____

de Nicola Emile _____ Profession: maçon _____

de Santino, province de Novare, Italie domicilié à Payerne _____

et de Adèle née Ferrini . _____

de Santino (Novare, Italie) _____

Inscrit au présent registre le huit Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration d u père Nicola
Emile . _____

Confirmé après lecture faite :

Nicola Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat à Lousanne.

S. Maxther. Ropin

N° 131

Menoud Georges
Charles

Le sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à dix heures _____ quinze minutes du matin —
est _____ né — à Payerne, Grande Rue N° 23 _____

Menoud Georges Charles _____ fils — légitime _____

de Menoud André Louis _____ Profession : caféier _____

de Cottens, Chimens, Fiangères, Grattavache ^{et Besencens} domicilié à Payerne _____

et de Lita née Boimond _____

de Saint-Joire (Banke Savoie) _____

Inscrit au présent registre le huit Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix neuf — sur la déclaration du père Menoud
André Louis. _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Menoud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Antigny, St Martin et de Crêt.

L. Mather-Ropin

N° 132

Assal Gustave
Robert

Le huit Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à huit heures _____ minutes du soir —

est _____ né — à Payerne, aux Invernades _____

Assal Gustave Robert _____ fils — légitime _____

de Assal Alfred Gustave _____ Profession : professeur de musique

de Treytorrens _____ domicilié à Payerne _____

et de Anna née Leuenberger _____

de Dürrenroth (Berne) _____

Inscrit au présent registre le neuf Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix neuf — sur la déclaration du père Assal
Alfred Gustave. _____

Confirmé après lecture faite :

G. Assal Leuenberger

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Combremat le Grand

L. Mather-Ropin

N° 133
Bize Clarisse
Louise.
+

Le dix Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf - à onze heures _____ trente minutes du matin -
est _____ née à Payerne, rue des moulins n° 42 _____

Bize Clarisse Louise _____ fille légitime _____
de Bize Edouard _____ Profession: picriste _____
de Villarzel _____ domicilié à Montagny sur Yverdon _____
et de Adèle Elisa née Mayor _____
de Oron le Château, en séjour à Payerne _____

Inscrit au présent registre le onze Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf _____ sur la déclaration de la grand-mère du
nouveau-né, Mayor-Roux Adèle d'Oron le Château domiciliée à Payerne

Confirmé après lecture faite:

Adèle Mayor

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Villarzel et à celui de Montagny.

L. Mathier-Rapin

N° 134
Pipoz Frida

Le onze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf - à neuf heures _____ minutes du soir -
est _____ née à Payerne, sur les Terraux _____

Pipoz Frida _____ fille légitime _____
de Pipoz Alphonse Amedée _____ Profession: ouvrier à la Condenserie
de Charney (Fribourg) _____ domicilié à Payerne _____
et de Fanny Rosine née Pahud _____
de Orens _____

Inscrit au présent registre le treize Septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf _____ sur la déclaration d'un père Pipoz
Alphonse Amedée.

Confirmé après lecture faite:

Alphonse Amedée Pipoz

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Charney

L. Mathier-Rapin

N° 135

Danzisen Auguste

+

Le treize Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à minuit heure _____ trente minutes du _____

est _____ né à Gayeme, Avenue de la Gare _____

Danzisen Auguste _____ fils — légitime _____

de Danzisen Gustave Wilhelm — Profession: tounelier —

de Bâle _____ domicilié à Gayeme _____

et de Rosa Lina née Röthlisberger _____

de Langnen (Berne) _____

Inscrit au présent registre le quinze Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration du pere Danzisen

Gustave Wilhelm. _____

Confirmé après lecture faite:

Wilhelm Danzisen

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Bâle.

S. Maxther. Repin

N° 136

Saccoud mort. né

Le quinze Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à midi heure _____ minutes du _____

est mort — né à Gayeme, Grande Rue N° 12 _____

Saccoud _____ fils — légitime _____

de Saccoud Louis Daniel — Profession: fossoyeur —

de Puidoux _____ domicilié à Gayeme _____

et de Aloïse Eugénie Bron née Grobity _____

de Saint Saphorin _____

Inscrit au présent registre le seize Septembre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration du pere Saccoud

Louis Daniel. _____

Confirmé après lecture faite:

Louis Saccoud

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué _____

S. Maxther. Repin

N^o 137
 Michel Frédéric
 Arthur.

Le vingt quatre Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix neuf — à une — heure _____ minutes du Soir —
 est _____ né — à Payerne, aux Juvardes _____
 Michel Frédéric Arthur _____ fils — légitime _____

de Michel Rodolphe _____ Profession: employé au chemin de fer
 de Höniz (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
 et de Marie vic Gehrig _____
 de Oberburg (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration du père Michel
 Rodolphe _____

Confirmé après lecture faite:

Rud. Michel.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de Höniz

S. Maxher, Repin

N^o 138
 Aubert Louise
 Hélène

Le vingt sept Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 dix neuf — à sept — heures _____ minutes du matin —
 est _____ née à Payerne, en Guillermaux _____
 Aubert Louise Hélène _____ fille — légitime _____

de Aubert John Lucien _____ Profession: tuilier _____
 de Chevrit (Vaud) _____ domicilié à Payerne _____
 et de Lucie vic Ferrapon _____
 de Montagny les Bains _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration du père Aubert
 John Lucien _____

Confirmé après lecture faite:

John Aubert

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
 civil du Sentier.

S. Maxher, Repin

~~N° 130
Iseli Charles
Paul.~~

approuvé l'émulation
de l'inscription commencée
et. courte, Charles
Iseli. Marcuard domicilié
à Payerne étant venu
par erreur faire inscrire
un enfant qui lui est
né à Grandcom
L'officier de l'état civil
L. Maxner. Repin

Le vingt huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à sept heures minutes du matin
est né à Payerne,
fil légitime
de Profession :
de domicilié à
et de
de
Inscrit au présent registre le
mil huit cent quatre-vingt- sur la déclaration d
Confirmé après lecture faite:
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
Communiqué

N° 139.
Fiaux Alphonse
Albert.
+

Le quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf à trois heures minutes du matin
est né à Payerne, rue de Lausanne
Fiaux Alphonse Albert fils légitime
de Fiaux Charles Alphonse Profession: chaudronnier
de Lausanne domicilié à Payerne
et de Cilina Marie nie Noble
de Chexres (Fribourg)
Inscrit au présent registre le seize Octobre
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf sur la déclaration du père Fiaux
Charles alphonse.
Confirmé après lecture faite:
Charles. Fiaux
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:
L. Maxner. Repin
Communiqué à l'officier de l'état
civil de Lausanne.

N° 140

Schwab Henri
Gules

Le quinze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à une — heure _____ minutes du matin —

est _____ né — à Payerne, rue des Granges _____

Schwab Henri Gules _____ fils — légitime _____

de Schwab Rudolf _____ Profession: agriculteur —

de Herzers (Triboung) — domicilié à Payerne _____

et de Marie Anna nee Liniger _____

de Wohlen _____

Inscrit au présent registre le seize Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration du père Schwab
Rudolf. _____

Confirmé après lecture faite:

Rudolf Schwab

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Herzers.

S. Maxher. Rapin

N° 141

DeDompierre Marie
Elisabeth.

Le quatorze Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à trois heures _____ trente minutes du soir —

est _____ née — à Payerne, rue de Lousanne _____

DeDompierre Marie Elisabeth _____ fille — légitime _____

de DeDompierre Isaac _____ Profession: négociant —

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Elisabeth nee Ischi _____

de Rumisberg (Bernes) _____

Inscrit au présent registre le seize Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration du père DeDom-
pierre Isaac. _____

Confirmé après lecture faite:

Isaac de Dompierre Ischi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué

S. Maxher. Rapin

N° 142
Schwab Ida

Le dix huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à dix — heures _____ trente minutes du matin —
est _____ née — à Bayersne, en Glatigny _____
Schwab Ida _____ fille — légitime _____
de Schwab Emile _____ Profession : ouvrier à la Condenserie
de Herzers (Fribourg) — domicilié à Bayersne _____
et de Jeanne Marie née Billommet _____
de Bayersne _____
Inscrit au présent registre le dix neuf Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf — sur la déclaration du père Schwab
Emile . _____

Confirmé après lecture faite :

Schwab Emile

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Herzers.

S. Mathier. Rapin

N° 143
Bourgeois Berthe
Louise

Le dix huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à dix — heures _____ minutes du soir _____
est _____ née — à Bayersne, en Glatigny N° 22 _____
Bourgeois Berthe Louise _____ fille — légitime _____
de Bourgeois Albert _____ Profession : manœuvre _____
de Courtilles _____ domicilié à Bayersne _____
et de Eugénie née Gilliard _____
de Lucens et Montagny _____
Inscrit au présent registre le dix neuf Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf — sur la déclaration du père Bourgeois
Albert _____

Confirmé après lecture faite :

Albert Bourgeois

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Lucens.

S. Mathier. Rapin

N° 144
Führer Rosa
Jeanne.

Le dix neuf Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf - à six - heures _____ minutes du soir -
est _____ née à Payerne, Grande Rue _____
Führer Rosa Jeanne _____ fille - légitime _____

de Führer Gottfried _____ Profession: cigareur _____
de Langnan (Berne) - domicilié à Payerne _____
et de Marie Louise née Nicolas _____
de Santino (province de Palenza, Italie) _____

Inscrit au présent registre le vingt un Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf _____ sur la déclaration du père Führer
Gottfried. _____

Confirmé après lecture faite :

Gottfried Führer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Langnan.

S. Marthe Rapin

N° 145
Frey Ulysse
Albert.

Le vingt Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf - à neuf - heures quarante cinq - minutes du soir -
est _____ né à Payerne, rue de Louise _____
Frey Ulysse Albert _____ fils - légitime _____

de Frey Ernest Charles _____ Profession: comptable _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Alice Louise née Cressoz _____
de Frey _____

Inscrit au présent registre le vingt un Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf _____ sur la déclaration du père Frey
Ernest Charles. _____

Confirmé après lecture faite :

Frey Braudart

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

S. Marthe Rapin

N° 146
Fivaz André
Auguste

Le vingt deux Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf _____ à midi _____ heures _____ quarante minutes du _____
est _____ né _____ à Payerne, rue de Lousanne _____
Fivaz André Auguste _____ fils _____ légitime _____
de Fivaz Charles Jules Henri _____ Profession: négociant _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Léonie née Scheiterberg _____
de Donatye _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf _____ sur la déclaration du père Fivaz
Charles Jules Henri _____

Confirmé après lecture faite:

Henri Fivaz

Communiqué _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Marnier-Ropin

N° 147
Crappa Germaine
Louise

Le vingt trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf _____ à huit heures quarante cinq minutes du Soir _____
est _____ né _____ à Payerne, rue de Lousanne n° 74 _____
Crappa Germaine Louise _____ fille _____ légitime _____
de Crappa Lorenzo Giuseppe _____ Profession: plâtrier-peintre _____
de Bostegno province de Novare, Italie, - domicilié à Payerne _____
et de Clémence née Brugnon _____
de Cousset (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf _____ sur la déclaration du père Crappa
Lorenzo Giuseppe _____

Confirmé après lecture faite:

Crappa Laurent

Communiqué à la Chancellerie
d'Etat à Lousanne _____

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

L. Marnier-Ropin

N° 148

Meyland Marthe

Par décision du 26 août 1943
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'acte de naissance
ci. contre en ce sens que le nom
patronymique 'Meyland' soit
orthographié 'Meylan'. -
Inscrit le 30 août 1943.
L'officier de l'état civil :

M. Meyer

Communiqué à l'état civil du
Lien et de Bottens le 30 août 1943.

Le vingt trois Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf - à dix - heures _____ trente minutes du matin -

est _____ née à Payerne, au Pavement _____

Meyland Marthe _____ fille - légitime _____

de Meyland Henri _____ Profession : chercheur _____

de Lien et Bottens _____ domicilié à Payerne _____

et de Fanny Louise née Barrard _____

de Bussigny et Villers Tircelin _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix neuf - sur la déclaration d'un père Meyland

Henri _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Meylan

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Meyer, Repin

Communiqué aux officiers de

l'état civil du Lien et Bottens à
S. d. le grand.

N° 149

Willommet Marthe
Rosa

Le vingt cinq Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf - à trois - heures _____ minutes du matin -

est _____ née à Payerne, en Gruyère _____

Willommet Marthe Rosa _____ fille - légitime _____

de Willommet Louis _____ Profession : ouvrier à la Condenserie _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Albertine née Zahnd _____

de de Guggisberg (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix neuf - sur la déclaration d'un père Willommet

Louis . _____

Confirmé après lecture faite :

Willommet Zahnd Louis

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Meyer, Repin

Communiqué _____

N° 150

Somini Rose

Le vingt sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf _____ à quatre heures _____ minutes du matin _____

est _____ né e à Etrellos niece Payenne N° 90 _____

Somini Rose _____ fille - légitime _____

de Somini Henri François _____ Profession: agriculteur _____

de Payenne _____ domicilié à Etrellos niece Payenne _____

et de Alicia nie Crausaz _____

de Trey _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix sept _____ sur la déclaration d u père Somini
Henri François . _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Somini

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier Ropin

Communiqué _____

N° 151

Gris Marie
Emma

Le vingt six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf _____ à dix _____ heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Payenne, rue de la Croix Blanche _____

Gris Marie Emma _____ fille - légitime _____

de Gris Oscar Louis _____ Profession: sellier _____

de Cernier et Seigneux _____ domicilié à Payenne _____

et de Emma Marie nie Brauche _____

de Payenne _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf _____ sur la déclaration d u père Gris
Oscar Louis . _____

Confirmé après lecture faite :

Gris Oscar

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier Ropin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Villazel.

N° 152

Delmonico Marie

Le vingt sept Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf - à deux heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, rue de Sausanne _____

Delmonico Marie _____ fille - légitime _____

de Delmonico Francesco _____ Profession: maçon _____

de Cabandone, (Wavre, Italie) - domicilié à Payerne _____

et de Emilia Tambussini _____

de _____

Inscrit au présent registre le vingt huit Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf - sur la déclaration de père Delmonico Francesco.

Confirmé après lecture faite:

Delmonico Francesco

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à la Chancellerie

d'Etat à Sausanne.

L. Mathier. Rapin

(Signature)

N° 153

Bersier Philippe
Emile Pierre.

Le trente Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf - à trois heures _____ dix minutes du matin _____

est _____ né - à Payerne, rue de Sausanne _____

Bersier Philippe Emile Pierre _____ fils - légitime _____

de Bersier Philippe Joseph _____ Profession: journalier _____

de Cugy (Triboung) - domicilié à Payerne _____

et de Susanne Marie vic Saquerod _____

de Oleyres _____

Inscrit au présent registre le trente Octobre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf - sur la déclaration de père Bersier Philippe Joseph.

Confirmé après lecture faite:

Philippe Bersier

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL:

Communiqué à l'officier de l'état

civil de Cugy.

L. Mathier. Rapin

(Signature)

N° 154
Crisinel Louis

Le vingt huit Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à six heures _____ minutes du soir —

est _____ né à Payerne, en Gletigny # 23 _____

Crisinel Louis _____ fil s — légitime _____

de Crisinel Auguste _____ Profession : journalier _____

de Denezzy _____ domicilié à Payerne _____

et de Eugénie née Goumaz _____

de Gideilles _____

Inscrit au présent registre le trente Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix neuf — sur la déclaration d'un père Crisinel
Auguste. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Crisinel

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxther. Ropin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Denezzy à Payerne.

N° 155.
Groux Marthe
Julie Alice.

Le trente un Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix-neuf — à sept heures _____ minutes du matin _____

est _____ née à Payerne, en Gruary _____

Groux Marthe Julie Alice — fille — légitime _____

de Groux Benjamin _____ Profession : négociant _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Libaire Marie Marthe née Scannot _____

de Bar le Duc (Meuse, France) _____

Inscrit au présent registre le trente un Octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix neuf — sur la déclaration d'un père Groux
Benjamin. _____

Confirmé après lecture faite :

[Signature]

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxther. Ropin

Communiqué

N° 156

Plumettaz Ida
Andrée

Le trente un Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à onze heures _____ trente minutes du soir _____

est _____ née à Sayeme, en Suarv n° 56 _____

Plumettaz Ida Andrée — fille — légitime _____

de Daniel Frédéric Plumettaz — Profession: agriculteur _____

de Sayeme _____ domicilié à Sayeme _____

et de Marie Louise née Coigny _____

de Champstourz _____

Inscrit au présent registre le deux Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt dix neuf — sur la déclaration du père Plumettaz Daniel Frédéric _____

Confirmé après lecture faite :

Plumettaz Frédéric

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxher Rapin

Communiqué

N° 157

Savary Wilma
Amélie

Le premier Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à sept heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Sayeme Silla Humbert _____

Savary Wilma Amélie — fille — légitime _____

de Savary Jules _____ Profession: agriculteur _____

de Sayeme _____ domicilié à la Grange de la Ville née Corcelles _____

et de Anna Marie Elisabeth née Bonlanten _____

de Düdingen (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le deux Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt dix neuf — sur la déclaration du père Savary Jules de Sayeme, domicilié née Corcelles. _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Savary

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Maxher Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Corcelles près Sayeme

N° 158

Goland Charles
Edouard.

Le trois Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à cinq heures _____ minutes du matin —
est né — à Payerne, en Quary N° 26 —
Goland Charles Edouard — fils — légitime —
de Goland Charles Edouard — Profession: maréchal —
de Reinech (argovie) — domicilié à Payerne —
et de Marie née Gschwend —
de Altstätten (St. Gall) —

Inscrit au présent registre le trois Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf — sur la déclaration du père Goland
Charles Edouard. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles G. Goland

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil à Reinech

S. Mathier. Repin

N° 159

Carrard mort-né

Le quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à trois heures _____ minutes du soir —
est mort-né — à Payerne, rue de la Croix Blanche —
Carrard _____ fil ~~le~~ — légitime —

de Carrard Isidore Eudovic _____ Profession: charretier —
de ^{Reinech} ~~Reinech~~ Montet (Glâne) Bottem et Polin P. Hut domicilié à Payerne —
et de Marie Louise Curty —
de Sillazey (Fribourg) —

Inscrit au présent registre le six Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf — sur la déclaration du père Carrard
Isidore Eudovic _____

Confirmé après lecture faite :

Isidore Carrard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

S. Mathier. Repin

N° 160

Häberli Rodolphe

Le dix Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à six — heures — quinze — minutes du Soir —

est _____ né — à Payerne, en Chaux _____

Häberli Rodolphe _____ fils — légitime _____

de Häberli Friderich _____ Profession : agriculteur —

de Münchenbuchsee (Berne) — domicilié à Payerne _____

et de Rosa nie Imhof _____

de Buchholterberg (Berne) _____

Inscrit au présent registre le onze Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration du père Häberli

Friderich. _____

Confirmé après lecture faite :

Friderich Häberli

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Münchenbuchsee.

S. Messner. Rapin

N° 161

Walter Medeleine

Le dix Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à six — heures — trente — minutes du Soir —

est _____ née — à Payerne, rue des Granges _____

Walter Medeleine _____ fille — légitime _____

de Walter Emmanuel Joseph _____ Profession : tailleur d'habits

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Victorine nie Finguely _____

de Pont la Ville (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le onze Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration du père Walter

Emmanuel Joseph. _____

Confirmé après lecture faite :

E. Walter

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

S. Messner. Rapin

N° 162

Houbler Emile
FrédéricLe onze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à trois heures _____ minutes du matin —

est né — à Payerne, Grande Rue N° 19 _____

Houbler Emile Frédéric — fil s — légitime —

de Houbler Jules Florent — Profession : secrétaire municipal

de Bätterkinden (Berne) — domicilié à Payerne _____

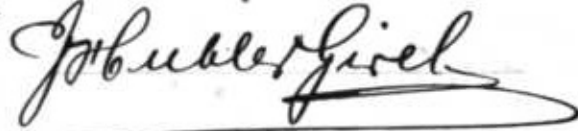
et de Marie Jenny née Givel _____

de Payerne _____


Inscrit au présent registre le treize novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-dix neuf — sur la déclaration du père Houbler
Jules Florent _____

Confirmé après lecture faite :



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Sr. Maxime Rogin
Communiqué à l'officier de l'état
civil de Bätterkinden.

N° 163

Stählin mort née

Le quatorze novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à une heure _____ minutes du matin —

est morte — née — à Payerne, au Pavement _____

Stählin _____ fille illégitime _____

de Stählin Louise _____ Profession : ouvrière en tabacs

de Heiterried (Fribourg) domiciliée à Payerne _____

de laquelle est fille elle-même de Joseph Stählin et

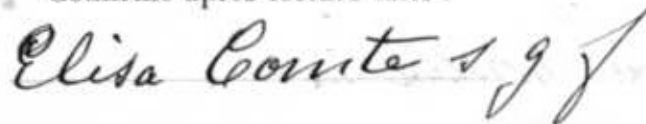
de Pauline Dafflon. _____

Inscrit au présent registre le quinze novembre _____


mil huit cent quatre-vingt-dix neuf — sur la déclaration de Comte Elise sage-

femme de Payerne y domiciliée qui a assisté à l'accouchement. _____

Confirmé après lecture faite :



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Sr. Maxime Rogin


Communiqué _____

N° 164

Thoos Josephine

Le seize novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à cinq heures _____ quinze — minutes du soir —

est _____ née à Corges vieu Payerne _____

Thoos Josephine _____ fille — légitime _____

de Thoos Joseph Félix _____ Profession: sieur _____

de Oberried (Fribourg) _____ domicilié à Corges vieu Payerne _____

et de Marie née Raemy _____

de Planfeyon _____

Inscrit au présent registre le dix huit novembre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration du père Thoos

Joseph Félix _____

Confirmé après lecture faite :

Félix Thoos.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de
l'état civil de Praroman.

S. Mathieu Requin

N° 165

Magnin Auguste
Philippe.

Le dix neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à midi. heure _____ minutes du _____

est _____ né — à Payerne, en Gruyère N° 27 _____

Magnin Auguste Philippe _____ fils — légitime _____

de Magnin Auguste Philippe _____ Profession: couvreur _____

de Endrefin _____ domicilié à Payerne _____

et de Julie Caroline née Scamin _____

de Montagny (Vaud) _____

Inscrit au présent registre le vingt novembre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration du père Magnin

Auguste Philippe. _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Magnin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Endrefin

S. Mathieu Requin

N° 166

Garin mort-né

Le vingt un Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf _____ à huit heures _____ trente _____ minutes du soir _____
est mort-né né _____ à Payerne, rue du Marché _____
Garin _____ fils _____ légitime _____
de Garin Charles Edouard _____ Profession : menuisier _____
de Fier _____ domicilié à Payerne _____
et de Cécile Sophie née Hoer _____
de Cousins _____

Inscrit au présent registre le vingt deux Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf _____ sur la déclaration du père, Garin
Charles Edouard _____

Confirmé après lecture faite :

Edouard Garin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier Repin

Communiqué

N° 167

Brossi Ernest

Le 12 juillet 1923 le
Département de Justice
et Police du canton de
Vaud, a ordonné la
rectification de l'acte
ci. contre en ce sens que
le nom de famille BROSSI
soit orthographié "BROSSY".
Payerne le 15 juillet 1923
L'officier de l'état civil
L. Mathier. Repin

Communiqué au Département
de Justice et Police, le
15 juillet 1923.

Le vingt deux Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf _____ à sept heures _____ trente _____ minutes du matin _____
est _____ né _____ à Payerne rue des Granges N° 67
Brossi Ernest _____ fils _____ légitime _____
de Brossi Alexis _____ Profession : tonnelier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Méry née Héritier _____
de Mollondins et Orzens _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt-dix neuf _____ sur la déclaration du père Brossi
Alexis _____

Confirmé après lecture faite :

Alexis Brossy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Mathier. Repin

Communiqué

N° 168
Ischi Arnold

Le vingt trois novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf _____ à midi _____ heure _____ quarante _____ minutes du _____
est _____ né _____ à Payerne, Grande Rue N° _____
Ischi Arnold _____ fils _____ légitime _____
de Ischi Paul _____ Profession: mécanicien _____
de Rüschberg (Bene) _____ domicilié à Payerne _____
et de Emma Elisa née Fontanier _____
de Nablins (Lozère, France) _____

Inscrit au présent registre le vingt quatre novembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf _____ sur la déclaration du père Ischi
Paul _____

Confirmé après lecture faite :

Paul Ischi

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Obervipp.

L. Meunier-Rapin

N° 169.
Mariller Rose
Eugénie

+

Le vingt trois novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf _____ à trois _____ heures _____ minutes du soir _____
est _____ née _____ à Payerne, à la Signette _____
Mariller Rose Eugénie _____ fille _____ légitime _____
de Mariller Charles Alfred _____ Profession: employé au Chemin de fer
de Provence (Vend) _____ domicilié à Payerne _____
et de Elisabeth née Jordan _____
de Dombidier (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt cinq novembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf _____ sur la déclaration du père Mariller
Charles Alfred _____

Confirmé après lecture faite :

Mariller

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Provence.

L. Meunier-Rapin

N° 170

Gay Hélène
Marguerite

Le vingt cinq Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf _____ à huit heures quarante cinq minutes du matin _____
est _____ née à Payerne, rue de Sausanne _____

Gay Hélène Marguerite _____ fille _____ légitime _____

de Gay Jean Jacques Roch _____ Profession: maçon _____

de Villeneuve province de Turin (Italie) _____ domicilié à Payerne _____

et de Marie Adélaïde Léophyzine (Léphyzine) née Savy _____

de Val Savaranche (Aoste, Italie) _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt dix sept _____ sur la déclaration du père Gay Jean Jacques Roch qui ne sait pas écrire et qui signe avec une croix et dont l'identité est certifiée par Lydie Keller Sage femme de Nöflet domiciliée à Payerne et qui a assisté à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Lydie Keller Sage femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à la Chancellerie

J. Mathier. Regim

d'Etat à Sausanne

N° 171

Spielmann Cécile

Le vingt cinq Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf _____ à six heures _____ minutes du soir _____

est _____ née à Payerne, rue d'Yverdon _____

Spielmann Cécile _____ fille _____ légitime _____

de Spielmann Nicolas Rodolphe _____ Profession: architecte _____

de Fribourg _____ domicilié à Payerne _____

et de Mathilde Marie née Cötting _____

de Finterlin (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Novembre _____

mil huit cent quatre-vingt dix neuf _____ sur la déclaration du père Spielmann Nicolas Rodolphe.

Confirmé après lecture faite :

Spielmann arch.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état

J. Mathier. Regim

civil de Fribourg.

N° 172
Savary Léonie
Denise

Le vingt huit Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à quatre heures _____ minutes du soir —
est _____ née — à Payerne rue des Terreaux _____

Savary Léonie Denise _____ fille — légitime _____
de Savary Charles Frédéric _____ Profession: journalier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Léonie Bency née Bessler _____
de Saleves sous Ursins _____

Inscrit au présent registre le vingt neuf Novembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration du père Savary
Charles Frédéric. _____

Confirmé après lecture faite :

Charles Savary

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier. Rapin

Communiqué _____

N° 173
Sannin Ida

Le deux Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à quatre heures _____ minutes du matin —
est _____ née — à Payerne, Chemin de la Gare _____

Sannin Ida _____ fille — légitime _____
de Sannin Jules _____ Profession: ouvrier à la Condenserie _____
de Fey et Villars le Terron — domicilié à Payerne _____
et de Eugénie Louise née Brache _____
de Payerne _____

Inscrit au présent registre le deux Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration du père Sannin
Jules. _____

Confirmé après lecture faite :

Sannin Jules

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier. Rapin

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Fey et Echallens. _____

N° 174
Bise Henri Philippe

Le huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf _____ à deux heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Payerne, en Gruyère _____

Bise Henri Philippe _____ fils _____ légitime _____

de Bise Henri Emile _____ Profession: journelier _____

de Montborget (Fribourg) - domicilié à Payerne _____

et de Marie Josephine née Baudin _____

de Yverdon _____

Inscrit au présent registre le huit Décembre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix neuf _____ sur la déclaration du père Bise-
Henri Emile . _____

Confirmé après lecture faite :

Bise Henri

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Muriest

L. Marnier . Ropin

N° 175
Brossy Louis
Frédéric

Le dix Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf _____ à neuf heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Payerne, rue des Moulins _____

Brossy Louis Frédéric _____ fils _____ légitime _____

de Brossy Auguste _____ Profession: charretier _____

de Payerne _____ domicilié à Payerne _____

et de Cécile Rose née Porchet _____

de Corcelles le Fort _____

Inscrit au présent registre le onze Décembre _____

mil huit cent quatre-vingt- dix neuf _____ sur la déclaration du père Brossy
Auguste . _____

Confirmé après lecture faite :

Auguste Brossy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

L. Marnier . Ropin

N° 176
Musy Germaine
Alice.

Le dix huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf - à quatre heures _____ trente _____ minutes du matin -
est _____ né e à Versches Ferrin, niece Payerne _____
Musy Germaine Alice _____ fil le légitime _____
de Musy Samuel Henri _____ Profession: agriculteur -
de Villers le Grand _____ domicilié à Versches Ferrin, niece Payerne
et de Iseline nie. Challet _____
de Maracon _____

Inscrit au présent registre le dix neuf Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf - sur la déclaration du père Musy
Samuel Henri. _____

Confirmé après lecture faite :

Henri Musy

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Constantine.

S. Maxther. Rapin

N° 177
Schwab enfant
du sexe masculin

Le dix huit Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf - à cinq heures _____ minutes du soir -
est _____ né - à Payerne, Grande Rue _____
Schwab enfant du sexe masculin - fils - légitime _____
de Schwab Jean _____ Profession: Directeur de Banque
de Oberwyl près Buren (Seme) domicilié à Payerne _____
et de Marie Valentine nie Knauer _____
de Jongny _____

Inscrit au présent registre le vingt Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf - sur la déclaration de la grand'mère du nouveau
né Marie Louise Knauer nie Mauser de Jongny domiciliée à Vevay. _____

Confirmé après lecture faite :

Marie Knauer

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

S. Maxther. Rapin

N° 178

Bujard Wilma
Thérèse

Le dix neuf Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à quatre heures _____ vingt minutes du soir —
est _____ né(e) à Payerne, rue de Lausanne n° 75 —
Bujard Wilma Thérèse — fille — légitime —
de Bujard Ernest _____ Profession : mécanicien —
de Riez et Lutry _____ domicilié à Payerne —
et de Gusette Elisa née Herren _____
de Mühleberg (Berne) _____

Inscrit au présent registre le vingt un Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration du père Bujard
Ernest . _____

Confirmé après lecture faite

Ernest Bujard

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxner-Ropin

Communiqué aux officiers de l'état
civil de Cully et Lutry . _____

N° 179.

Revilly mort-né

Le vingt deux Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf — à cinq heures _____ minutes du matin —
est mort . né — à Payerne, rue de Lausanne _____
Revilly _____ fille — légitime —
de Revilly Jules Louis Henri Auguste _____ Profession : serrurier-mécanicien
de Avenches _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Fanny Fräbert née Brache _____
de Königbrunn (Saxe) _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf — sur la déclaration du père Revilly
Jules Louis Henri Auguste _____

Confirmé après lecture faite :

Jules Revilly

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

L. Maxner-Ropin

Communiqué _____

N^o 180
Champion Louis
Paul.

Le vingt trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf _____ à trois heures _____ minutes du matin _____

est _____ né _____ à Payerne, rue des Moulins, à la Four-
Champion Louis Paul _____ fils _____ légitime _____

de Champion Henri Jules _____ Profession: menuisier _____
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Sulie née Frick _____
de Oberutzwyl (St. Gall) _____

Inscrit au présent registre le vingt trois Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf _____ sur la déclaration du père Champion
Henri Jules. _____

Confirmé après lecture faite:
H. Champion

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué

S. Mathier Repin

N^o 181
Baumgartner Marie
Hanna

Le vingt trois Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf _____ à trois heures _____ minutes du matin _____

est _____ née _____ à Payerne, Avenue de la Gare _____
Baumgartner Marie Hanna _____ fille _____ légitime _____

de Baumgartner Jean Frédéric _____ Profession: boulanger _____
de Bangerten (Berne) _____ domicilié à Payerne _____
et de Marie Anna Lang _____
de Utzenstorf _____

Inscrit au présent registre le vingt six Décembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf _____ sur la déclaration du père Baum-
gartner Jean Frédéric. _____

Confirmé après lecture faite:
H. Baumgartner

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Berninisch Mussen à Etzelhofen.

S. Mathier Repin

N° 182
Doudin Frederic
Eugene

Le vingt quatre Decembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf - à cinq - heures _____ minutes du matin -
est _____ né - à Payerne, Grande Rue _____

Doudin Frederic Eugene _____ fils - légitime _____
de Doudin Frederic _____ Profession : ouvrier gazier -
de Payerne _____ domicilié à Payerne _____
et de Eugenie nee Rapin _____
de Corcelles près Payerne _____

Inscrit au présent registre le vingt six Decembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf - sur la déclaration de Comte Elisa
sage-femme de Payerne y domiciliée qui a assisté à l'accouchement. _____

Confirmé après lecture faite :

Elisa Comte sage - femme

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier. Rapin

Communiqué _____

N° 183
Martin Lucy
Alice.

Le vingt six Decembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
dix neuf - à trois - heures _____ quinze - minutes du matin -
est _____ née - à Payerne, rue des Granges _____

Martin Lucy Alice _____ fille - légitime _____
de Martin Louis Gabriel Emile _____ Profession : ouvrier à la Condenserie
de Sully _____ domicilié à Payerne _____
et de Lina nee Meyer _____
de Ulmitz (Fribourg) _____

Inscrit au présent registre le vingt sept Decembre _____
mil huit cent quatre-vingt- dix neuf - sur la déclaration du pere Martin
Louis Gabriel Emile ? _____

Confirmé après lecture faite :

Louis Martin

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

S. Mathier. Rapin

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Sully.